



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE



Rapport d'activité

2013

La banque de l'UE –
l'innovation en confiance :

- des projets innovants pour créer des emplois
- des solutions innovantes pour financer les projets
- des partenariats innovants pour maximiser les résultats

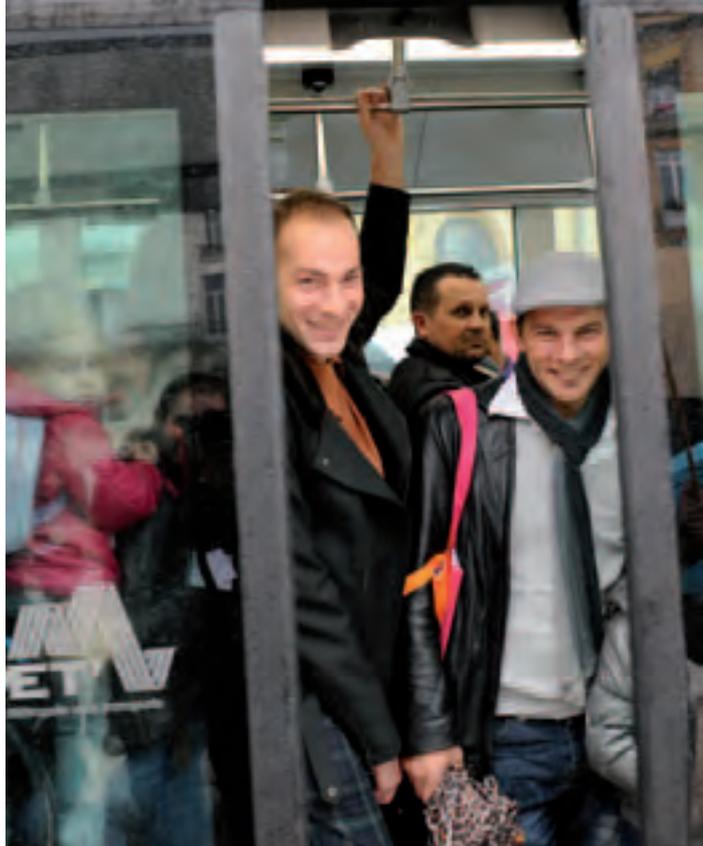


Table des matières

- 2 L'activité 2013 de la BEI en chiffres
- 4 Avant-propos du président
- 6 Ouvrir l'accès des PME aux financements
- 12 Développer l'innovation et les compétences pour promouvoir la croissance économique
- 18 Construire des infrastructures stratégiques
- 24 Agir durablement pour préserver notre climat
- 30 Stimuler la croissance à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE
- 32 Étayer les opérations par une solidité financière
- 34 Gouvernance de la BEI

Promouvoir une croissance durable pour soutenir la création d'emplois est le principal objectif de l'activité de prêt de la BEI.

En 2013, le Groupe BEI a soutenu quelque

230 000 PME

en Europe à hauteur de

21,9 Mrd EUR



En juillet 2013, la Croatie est devenue le 28^e État membre de l'Union européenne.

La première opération de la BEI dans le pays à la suite de son adhésion a consisté en un soutien direct aux petites et moyennes entreprises, qui constituent l'épine dorsale de l'économie croate et le principal moteur de la croissance et de l'emploi.

INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES

15,9Mrd^{EUR}

d'investissements de la BEI dans les **infrastructures stratégiques**

pour financer des villes européennes intelligentes

4,2Mrd^{EUR}

Adoption de nouveaux **critères de prêt dans le secteur de l'énergie** pour les projets d'**énergie durable**

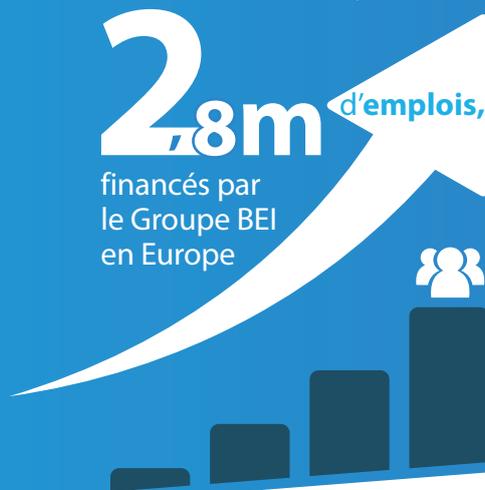
Deux premiers projets financés dans le cadre de l'**initiative « obligations de projets »**

230 000 PME et ETI, soit

2,8m

d'emplois,

financés par le Groupe BEI en Europe



2013

EN CHIFFRES

Le Groupe BEI joue un rôle essentiel dans la stratégie de l'UE destinée à remédier aux conséquences durables de la crise financière.

Des instruments de financement intelligents pour remettre l'économie européenne sur les rails.

FINANCEMENT DE L'ACTION POUR LE CLIMAT

consacrés à la promotion de

19Mrd^{EUR}

l'**action pour le climat**

Un montant record de

1,4Mrd^{EUR}

de la **BEI**

investi dans les **obligations climatiquement responsables**

214Mio^{EUR}

accordés à l'appui de sept **fonds climatiques** innovants

Lancement, par la BEI, de la **déclaration sur l'action en faveur du climat**

ACCÈS DES PME ET

21,9Mrd

DES ETI AUX FINANCEMENTS

accordés par le Groupe pour soutenir les PME et les ETI en Europe

Les premières opérations de la BEI à l'appui du **financement du commerce extérieur** voient le jour en Grèce et à Chypre

9,1Mrd

engagés en faveur des **compétences** et de **l'emploi des jeunes** dans l'UE



Mise à profit de l'augmentation de capital pour soutenir les moteurs de la croissance et de l'emploi.

75,1Mrd

accordés par le Groupe BEI à l'appui de projets ayant un impact sur **la croissance et l'emploi**



INNOVATION ET COMPÉTENCES

17,2Mrd

engagés par le Groupe

pour soutenir **l'innovation et les compétences** en Europe

Lancement de l'**Initiative de financement de la croissance (IFC)** pour promouvoir les ETI innovantes

19

universités et centres de recherche ont bénéficié du soutien de la BEI

856

accordés aux

PME innovantes via l'**Instrument de partage des risques (IPR)** géré par le FEI



Avant-propos du président



L'année 2013 a été jalonnée de défis pour la Banque européenne d'investissement, la « banque de l'UE ». Il y a un an, j'annonçais que les actionnaires de la BEI – les États membres de l'Union européenne – avaient accordé à la Banque une augmentation de capital de 10 milliards d'EUR pour lui permettre de jouer un rôle anticyclique dans le contexte de la crise, en augmentant son volume de prêts et en s'imposant comme partenaire fiable sur les marchés abandonnés ou, du moins, largement délaissés par les banques commerciales. Aujourd'hui, je peux vous dire, non sans fierté, que la BEI a tenu ses promesses. Au total, le Groupe BEI a augmenté de 37 % son activité de financement, en la portant à 75,1 milliards d'EUR. Cet effort est d'autant plus impressionnant si l'on considère uniquement l'Europe où les 67,1 milliards d'EUR prêtés représentent une hausse de 42 % par rapport au montant de 2012.

Avec 21,9 milliards d'EUR, le soutien aux PME européennes a doublé en 2013. Les investissements de la BEI ont mobilisé plus de 50 milliards d'EUR en faveur de quelque 230 000 PME et ETI, avec à la clé, le maintien de 2,8 millions d'emplois en Europe. La Banque a concentré son attention sur les pays les plus durement

touchés par la crise, notamment la Grèce, Chypre, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, pays au sein desquels les prêts aux PME ont totalisé à eux seuls près de 7 milliards d'EUR.

En outre, alors que les PME ont bénéficié de près de 30 % de ses financements en 2013, la BEI a continué à soutenir fortement ses autres grands secteurs prioritaires : en Europe, la recherche-développement et les infrastructures stratégiques ont été financées, respectivement, à hauteur de 17,2 milliards d'EUR et de 15,9 milliards d'EUR par le Groupe BEI, lequel a également consacré 19 milliards d'EUR à l'action pour le climat à l'échelle mondiale.

En 2013, la BEI a été amenée à repenser sa gamme de produits traditionnels. Elle a adopté une stratégie sur mesure en adaptant ses solutions financières aux besoins spécifiques des États membres de l'UE. On peut citer, à titre d'exemples, les instruments de financement du commerce extérieur en Grèce et à Chypre – pour lesquels elle a été récompensée, le Fonds de garantie à l'appui des PME grecques et l'accord innovant portant sur une garantie d'État pour un portefeuille de prêts au Portugal.



La Banque a également lancé la phase pilote de l'initiative « Emprunts obligataires Europe 2020 pour le financement de projets ». Deux projets ont bénéficié d'un rehaussement de crédit en 2013 et une réserve stable de projets supplémentaires a été constituée, l'Europe enregistrant de réelles avancées sur la voie de la création d'un marché des obligations de projet.

Les obligations de projet ne sont qu'un instrument parmi une série d'initiatives qui témoignent de la collaboration accrue des services de la BEI avec leurs homologues d'autres institutions européennes. En juin, le Conseil européen a invité la BEI à apporter une contribution significative à la lutte contre le chômage des jeunes. Afin d'empêcher l'émergence d'une génération perdue de travailleurs européens qualifiés, la Banque a élaboré son programme « Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse ». Dépassant l'objectif de 6 milliards d'EUR initialement fixé, elle a engagé des prêts totalisant quelque 9,1 milliards d'EUR au cours du second semestre de 2013, dans le but de fournir aux jeunes des formations qui débouchent sur des spécialisations professionnelles et des emplois durables.

L'action de la BEI en Europe ne serait pas complète sans le puissant outil que constitue le Fonds européen d'investissement. Doté d'un large éventail d'instruments, le FEI a apporté 3,4 milliards d'EUR à l'appui des PME, de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Le Fonds européen d'investissement fêtera son 20e anniversaire en 2014, une année qui s'annonce elle aussi exceptionnelle. La BEI, en sa qualité de principal actionnaire, a décidé d'augmenter le capital du FEI de 1,5 milliard d'EUR et d'étendre, parallèlement, son activité par le biais d'un mandat de 4 milliards d'EUR sur les sept prochaines années.

Tout en restant concentrée sur l'Europe en sa capacité de banque de l'UE-28, la BEI soutient aussi les grands objectifs de la politique extérieure de l'Union en permettant à ses pays partenaires de profiter de l'expérience qu'elle a acquise au sein de l'UE. Les 7,7 milliards d'EUR qu'elle a prêtés témoignent de sa volonté de financer les infrastructures, les PME et les initiatives en faveur du climat dans les pays partenaires orientaux et méditerranéens et également en Afrique, en Amérique latine et en Asie. La BEI se félicite du fait que le mandat

de prêt extérieur, dans le cadre de la garantie du budget de l'UE, permettra la mise à disposition d'une enveloppe de 27 milliards d'EUR, à laquelle s'ajoutera un montant optionnel de 3 milliards d'EUR, pour la période 2014-2020.

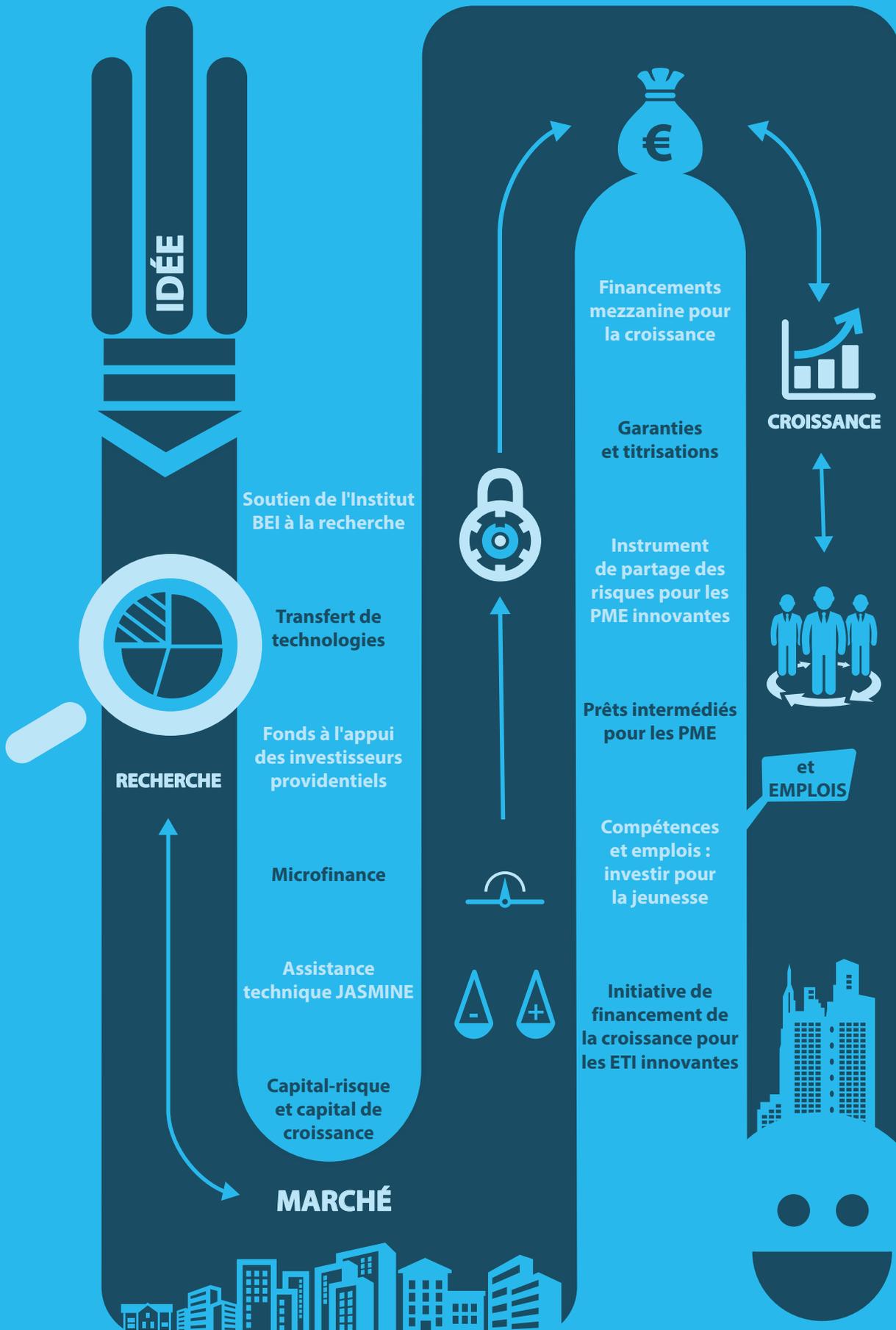
En 2013, la Banque a continué à emprunter sur des marchés très concurrentiels et a conservé sa note AAA assortie de perspectives stables. Elle a clairement démontré sa solidité financière en menant à bien son programme de collecte de ressources de 72 milliards d'EUR. En outre, grâce aux 44 % d'obligations placées auprès d'investisseurs à l'extérieur de l'UE, elle a conforté son rôle dans l'acheminement d'investissements externes vers l'Union.

Je conclurai en évoquant l'avenir. L'Europe présente des signes tangibles de reprise. De surcroît, l'année 2014 sera importante pour les Européens, avec l'élection d'un nouveau Parlement et d'une nouvelle Commission. Globalement, il est temps à présent de commencer à regarder au-delà de la crise. Un triple défi se profile dans cette perspective : la grave pénurie d'investissements, la productivité de l'UE à la traîne par rapport aux États-Unis d'Amérique et au Japon et, surtout, la crise de l'emploi. En un mot, le défi qu'il faut relever est celui de l'innovation. La BEI mettra l'accent, dans les années à venir, sur tous les secteurs qui sont déterminants pour la compétitivité de l'Europe sur les marchés mondiaux, en particulier la recherche-développement.

La Banque est consciente du rôle qu'elle doit jouer à cet égard, en contribuant à la construction d'une Europe solide et compétitive à l'ère de la mondialisation, tout en établissant des relations durables avec les pays partenaires, et ce, au bénéfice des Européens. Je suis convaincu que dans un an, je pourrai réitérer le même message : le Groupe BEI tient ses engagements.

Werner Hoyer

Les PME, créatrices de croissance et d'emplois



Accès aux financements



Ouvrir l'accès des PME aux financements

Les PME constituent la clé pour libérer le potentiel économique de l'Europe et la rendre plus forte au sortir de la crise. Les 16 millions de PME européennes représentent 98 % de l'ensemble des entreprises et emploient une part impressionnante de 70 % des salariés du secteur privé. Pourtant, il est notoirement difficile pour cet important groupe économique d'accéder aux financements.

La BEI est devenue un chef de file européen dans le financement des PME. Les instruments de prêt, de fonds propres, de garantie et de capital-risque aident à répondre aux différents besoins des petites entreprises dans les 160 pays d'intervention de la BEI et, pour ce qui est du FEI, dans l'ensemble des pays de l'UE et de l'élargissement.

La BEI a axé son activité de prêt sur la création de produits innovants et de partenariats qui facilitent l'accès aux financements pour les PME à toutes les étapes de leur développement, le but recherché

étant d'améliorer les perspectives d'emploi, en particulier pour les jeunes en Europe.

En 2013, la BEI et le FEI ont mobilisé leur savoir-faire financier et technique, intervenant chacun comme un catalyseur d'investissements tant publics que privés. En tant que Groupe BEI, les deux entités travaillent avec les pouvoirs publics nationaux et régionaux à la mise au point de solutions adaptées à des besoins particuliers. Les efforts coordonnés déployés dans l'ensemble du Groupe ont permis d'apporter une réponse efficace, qui cible les secteurs et les pays ayant le plus besoin de soutien.

Faits et chiffres marquants de 2013 pour l'accès des PME aux financements

21,9 Mrd EUR
pour **230 000 PME**
employant **2,8 Mio** de salariés

- Un record de 21,9 Mrd EUR pour les PME – soit 50 % de plus qu'en 2012 –, qui ont permis de mobiliser plus de 50 Mrd EUR à l'appui des petites entreprises européennes.
- Mise en place de mesures exceptionnelles pour promouvoir l'accès des PME aux financements, y compris :
 - le financement de fonds de roulement par la BEI
 - les premières opérations de la BEI à l'appui du financement du commerce extérieur en Grèce et à Chypre
- 9,1 Mrd EUR approuvés en faveur de l'initiative « Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse ».
- Soutien record de 3,4 Mrd EUR du FEI aux PME
- Soutien de la BEI à l'agriculture

Les activités du Groupe BEI à l'appui des PME

Débloquer les financements à l'appui des PME européennes est la priorité absolue de la BEI. En 2013, la Banque a consacré près de 30 % de son activité au soutien de quelque 230 000 PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI), pourvoyeuses d'environ 2,8 millions d'emplois.

En collaboration avec les États membres de l'UE, la BEI a mis au point des instruments de garantie sur mesure afin de renforcer le soutien apporté aux pays confrontés à de fortes contraintes de liquidité.

Une garantie d'État sur portefeuille conclue avec le Portugal soutient les efforts déployés par le pays pour promouvoir la croissance et l'emploi, et en particulier les investissements réalisés par les PME.

Le programme chypriote d'entrepreneuriat permet à l'État et aux banques commerciales de prêter aux PME sur la base du partage des risques, en renforçant ainsi le soutien apporté aux besoins d'investissement et de fonds de roulement de ces entreprises.

La Banque a procédé à une évaluation exhaustive de ses prêts pour les PME (sur la période 2005-2011), qui a confirmé le rôle vital qu'ont joué ces financements en permettant de maintenir le robinet du crédit ouvert pendant la crise ; les PME ont ainsi pu accéder à des prêts à des conditions avantageuses et contribuer à la croissance et à l'emploi. L'évaluation a montré la nécessité d'encourager les banques à prêter des fonds à des PME présentant un profil de risque plus élevé.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) – de 250 à 3 000 salariés – sont devenues un groupe de clients plus important pour la BEI. La Banque a lancé l'initiative en faveur des ETI (IETI) et l'initiative de financement de la croissance (IFC) dans l'optique de stimuler les prêts, en particulier à l'appui des ETI innovantes. Les prêts pour les ETI signés au titre de l'IFC dans l'UE ont atteint un volume total de 37 millions d'EUR en 2013.

Le FEI fête ses 20 ans d'activité en 2014. Le Fonds a continué d'être un instrument clé pour mobiliser des financements à l'appui des PME européennes en 2013. Les investissements en fonds propres ou de type mezzanine – 1,5 milliard d'EUR – ont permis de catalyser 7,1 milliards d'EUR à l'appui des PME, tandis que les opérations de garantie et de titrisation – 1,8 milliard d'EUR – ont permis de mobiliser 8,6 milliards d'EUR.

La BEI souligne le rôle du FEI dans la promotion de la croissance, de l'emploi et de l'innovation en Europe en soutenant l'augmentation de 1,5 milliard d'EUR de son capital souscrit et en mettant en place un mandat de 4 milliards d'EUR pour appuyer de nouvelles garanties qui seront émises par le FEI au cours des sept prochaines années. La BEI et le FEI travaillent main dans la main à la préparation d'autres initiatives à l'échelle du Groupe pour soutenir le secteur des PME en Europe.



En janvier 2013, une entreprise viticole familiale établie dans le centre de la Grèce a bénéficié d'une aide, sous la forme d'un prêt de 150 000 EUR de la BEI, pour acheter l'équipement nécessaire à l'installation d'une seconde ligne de production. Les avantages induits par ce prêt sont évidents : 12 emplois créés et une augmentation prévue du chiffre d'affaires d'environ 50 % par rapport à 2012.



La microfinance au service de l'inclusion sociale et financière

La microfinance est devenue un segment reconnu et de plus en plus important du marché financier dans l'UE, en raison, entre autres, d'un environnement économique qui reste austère. Les microentreprises représentent 91 % de l'ensemble des PME européennes et sont une source constante d'emploi et d'inclusion sociale.

L'instrument européen de microfinancement Progress est un programme de l'UE financé conjointement par la Commission européenne et la BEI. Il permet au FEI d'agir comme le partenaire du Groupe pour les institutions de microfinance qui soutiennent les entrepreneurs et les microentreprises européens rencontrant des difficultés d'accès aux services bancaires classiques. Avec 26 opérations d'un montant total de 54 millions d'EUR, 2013 a été une année record pour le financement d'activités de microfinance dans l'UE.

Pour la toute première fois en 2013, la BEI a également accordé des financements à l'appui de la microfinance en Europe. Microbank, en Espagne, a ainsi bénéficié d'un prêt de 60 millions d'EUR pour soutenir des projets d'entrepreneurs et de microentreprises qui aideront à lutter contre le taux de chômage élevé dans le pays.

Selon les estimations, quelque 1,4 milliard de personnes dans le monde vivent dans la pauvreté et n'ont pas accès aux services financiers de base. À l'extérieur de l'Europe, la microfinance est un outil clé pour parvenir à l'inclusion sociale. Les services financiers qui ont pu être proposés grâce

aux investissements de la BEI dans la microfinance ont touché 8 millions de personnes.

Avec plus de 75,5 millions d'EUR engagés dans des activités de microfinance à l'extérieur de l'UE en 2013, la BEI est un acteur majeur de ce secteur à l'échelle mondiale.



Anton, maraîcher, a construit une nouvelle serre il y a deux ans et prévoit de l'agrandir pour accroître sa production. Il a obtenu 1 150 EUR de l'organisme de microcrédit bulgare Mikrofond pour financer son projet. Pour faire face à la charge de travail supplémentaire, il embauche des ouvriers saisonniers issus de la communauté Rom locale, en chômage de longue durée.

En 2013, la BEI a accordé son premier prêt à la microfinance en Palestine, en investissant 1 million d'USD à l'appui du Centre arabe pour le développement agricole (ACAD). L'éleveuse de moutons Nethmia Salameh a ainsi pu bénéficier d'un financement de 1 520 EUR. « Avec ce prêt, je souhaiterais acheter cinq nouvelles bêtes, ce qui me permettrait d'augmenter mes revenus et m'aiderait grandement à payer les frais d'université de mon fils. »



Une première pour la BEI : le financement du commerce extérieur

En 2013, la Banque a approuvé deux opérations pionnières à l'appui du financement du commerce extérieur. Un prêt de 500 millions d'EUR au maximum a été accordé pour soutenir les PME grecques tournées vers l'international et un montant supplémentaire de 150 millions d'EUR sera mis à disposition des PME chypriotes actives dans ce domaine.

Les financements à long terme à l'appui des projets stratégiques qui sous-tendent les grands objectifs de l'Union européenne ont façonné la politique de prêt de la BEI. Partant, la Banque ne disposait pas, dans son portefeuille, d'instruments de crédit à court terme, notamment pour soutenir les échanges commerciaux internationaux. Mais des circonstances exceptionnelles exigent des mesures exceptionnelles.

SABO S.A. a bénéficié, au titre de l'initiative en question, d'un prêt à l'appui de ses activités de commerce extérieur, accordé via Eurobank et Commerzbank. Cette entreprise fournit des usines clés en main pour l'industrie des briques et des tuiles. Tournée vers l'exportation, SABO a vendu et installé des usines sur mesure sur tous les continents, à l'exception de l'Australie. Dotée d'un effectif dont l'âge moyen s'élève à 27 ans, elle soutient les efforts de la BEI en faveur de l'emploi des jeunes.



Segment financier traditionnellement stable, le commerce extérieur devient un secteur vulnérable en période de crise, la multiplication des flux commerciaux entraînant des risques transactionnels et systémiques qui peuvent entraver le développement économique. La Grèce a été le premier État membre à demander à la BEI de servir de passerelle sûre entre banques grecques et étrangères, au bénéfice des PME du secteur de l'import-export.

Via le Mécanisme de financement du commerce extérieur, la BEI apporte aux banques étrangères des garanties adaptées en faveur des banques grecques pour l'émission de lettres de crédit. Ce mécanisme permet d'assouplir les contraintes en matière de sûreté liquide qui sont autrement imposées aux PME et d'améliorer l'accès aux instruments internationaux de financement des échanges extérieurs.

Les instruments actuels de financement du commerce extérieur suscitent un grand intérêt – Chypre a été le deuxième État membre à en bénéficier – et la banque de l'UE adapte son mécanisme aux besoins de marchés spécifiques. En outre, la BEI déploie de gros efforts pour éviter les distorsions sur le marché, en offrant aux intervenants de la souplesse pour définir la tarification dans le cadre de négociations indépendantes.

En 2013, la *Trade and Forfeiting Review (TFR)*, la première revue au monde consacrée au financement du commerce extérieur et de la chaîne d'approvisionnement, a décerné au Mécanisme de la BEI pour le financement du commerce extérieur à l'appui de la Grèce le titre d'« opération de l'année », sur quelque 140 opérations en lice.



Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse européenne

Le chômage des jeunes est l'un des problèmes majeurs auxquels l'Europe doit faire face. Pour essayer de résoudre la crise de l'emploi qui touche les 15-24 ans de l'UE, le Groupe BEI a lancé, en juillet 2013, le programme « Compétences et emplois – Investir pour la jeunesse ».

Conformément aux politiques en faveur de l'emploi des jeunes menées à l'échelle de l'UE et des États membres, ce programme vise spécifiquement à soutenir les jeunes. Il a pour objet de financer des installations destinées à la formation professionnelle et des programmes de mobilité pour les étudiants et les apprentis, ainsi que de pallier le manque de postes pour les jeunes.

En 2013, la BEI a approuvé l'octroi d'un total de 4,5 milliards d'EUR pour soutenir le développement des compétences et de près de 4,6 milliards d'EUR à l'appui de l'emploi des jeunes, dépassant de 50 % l'objectif de 6 milliards d'EUR fixé pour le programme. La Banque s'est également efforcée de donner la priorité aux lignes de crédit pour les PME établies dans les régions où le chômage des jeunes dépasse 25 %.

Dans le cadre de ses investissements dans les compétences, la BEI a déployé à la fois des prêts directs de grande dimension et des solutions de financement intermédié :

Le Groupe BEI a utilisé toute sa panoplie de prêts – microcrédits, prêts intermédiés et prêts directs de grande dimension – pour soutenir l'emploi des jeunes :

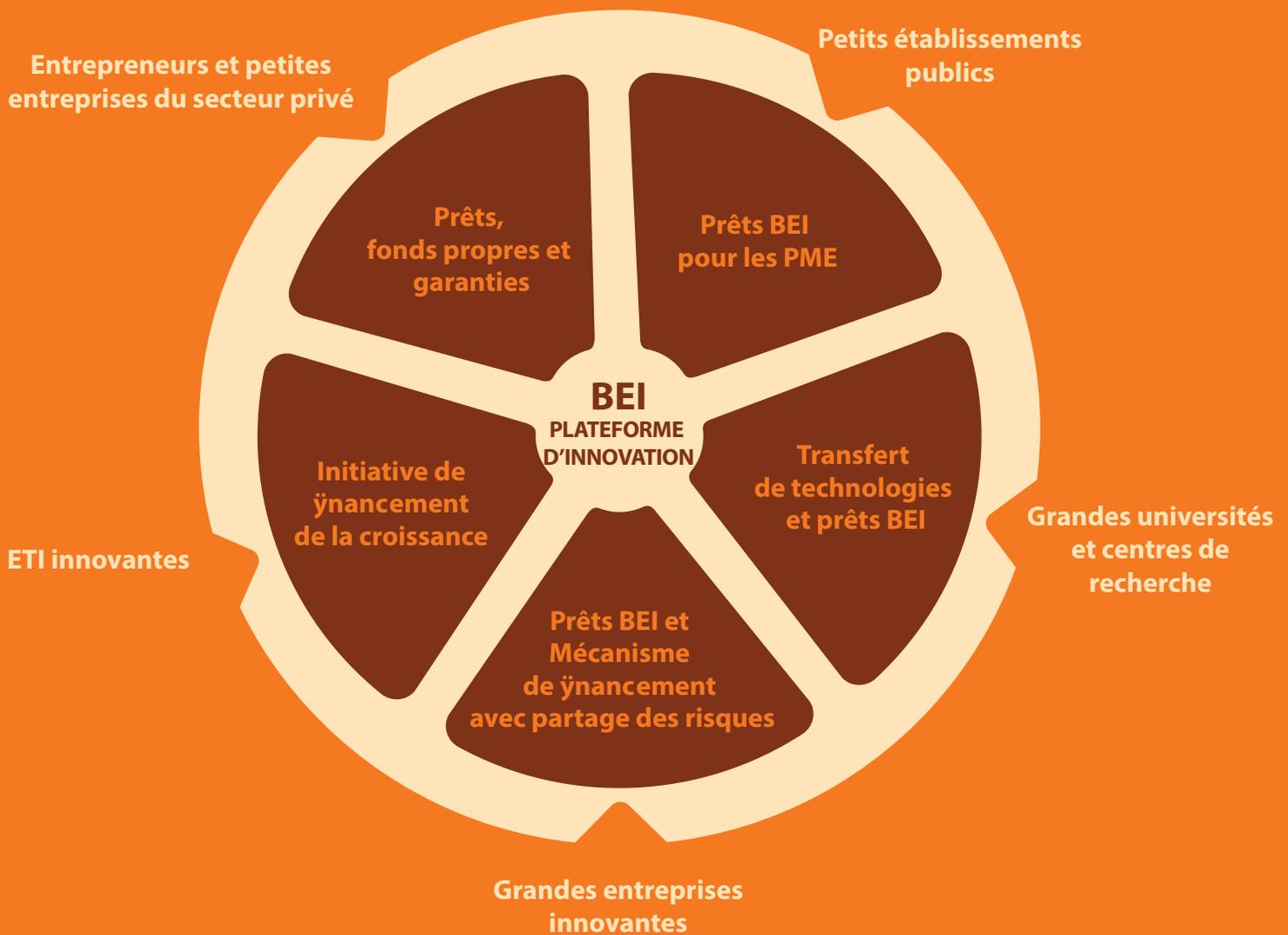


Un prêt de 200 millions d'EUR, intermédié par Santander Bank en Espagne, permettra de financer des mesures visant à assister les jeunes dans la recherche d'un premier emploi, des prêts aux jeunes entrepreneurs ainsi que des investissements répondant aux besoins de l'enseignement supérieur.

En France, le secteur des infrastructures éducatives a bénéficié d'un prêt de 400 millions d'EUR pour la construction et la modernisation de 85 lycées, 14 établissements d'enseignement professionnel et 7 établissements d'enseignement supérieur dans la Région Centre, qui enregistre un taux de chômage de 28 %.



Innovation et compétences





Développer l'innovation et les compétences pour promouvoir la croissance économique

Tout à la fois moteur pour l'emploi, outil pour le développement des compétences et solution pour résoudre aujourd'hui les problèmes de demain, l'investissement dans l'innovation est l'une des priorités de la BEI. Le Groupe BEI se tient prêt à contribuer de manière tangible à l'objectif de l'Europe qui est de consacrer 3 % du PIB à la recherche et à l'innovation d'ici à 2020 afin de créer 3,7 millions d'emplois.

Le Groupe BEI, via ses financements à l'appui de l'innovation et de la recherche, joue un rôle important dans la croissance, la prospérité et la compétitivité européennes. La BEI et le FEI utilisent un large éventail d'instruments pour soutenir l'élaboration de projets innovants et entretenir le flux de financements émanant des secteurs public et privé.

Le Groupe a établi des partenariats productifs, notamment avec la Commission européenne, avec laquelle il a mis en place avec succès le Mécanisme de financement avec partage des

risques, l'outil le plus puissant de sa palette d'instruments de financement de l'innovation. Lancée en 2007, la première phase du mécanisme a dépassé les attentes lors de sa clôture en 2013.

Les partenariats pour l'innovation sont également essentiels pour le FEI. Le Fonds collabore avec de grandes entreprises, via la plateforme pour l'innovation dans les entreprises, afin de mobiliser des investissements privés à l'appui de l'innovation et aider à transformer les idées en véritables débouchés commerciaux.

Faits et chiffres marquants de 2013 pour l'innovation et les compétences :

17,2 Mrd EUR
pour promouvoir l'innovation
au niveau du **Groupe BEI**

- Premières opérations au titre de l'Initiative de financement de la croissance (IFC) – élargissement de la clientèle d'ETI
- 856 Mio EUR investis dans des PME innovantes via l'Instrument de partage des risques au titre du MFPR
- Mise au point du successeur du MFPR dans le contexte du nouveau cadre financier pluriannuel
- 111 Mio EUR mis à disposition par le FEI, via neuf transactions, pour financer le transfert de technologies

Le Groupe BEI – une plateforme pour l'innovation

La crise a mis à mal la volonté du secteur privé d'investir dans les jeunes pousses et les entreprises innovantes. Pour combler ce manque d'investissements en période d'austérité, la BEI a accordé un soutien supplémentaire à l'appui des activités de recherche-développement et d'innovation (RDI) menées dans les instituts universitaires et le secteur privé, en encourageant le partage des connaissances entre les deux secteurs.

Innovation au sein des entreprises – La BEI a prêté près de 1 milliard d'EUR à Renault depuis 2009. Les investissements de la Banque ont ciblé la recherche-développement dans le domaine des voitures électriques et les groupes motopropulseurs classiques. En 2013, un prêt de 400 millions d'EUR a été accordé pour financer la recherche-développement en faveur de la production d'une nouvelle génération de voitures efficaces, accessibles financièrement et respectueuses de l'environnement.

Centres de recherche œuvrant pour le bien commun – En 2008, la BEI a signé un prêt de 50 millions d'EUR pour la construction, à Pavie, d'un centre de recherches cliniques pour le traitement de formes spécifiques de cancer au moyen d'applications nucléaires complexes et innovantes. Un nouveau prêt est prévu pour financer la mise au point et l'optimisation de programmes de traitement du cancer ainsi que des activités de recherche fondamentale dans le domaine de la radiobiologie.

Financement d'innovations technologiques – Le FEI a engagé 15 millions d'EUR à l'appui de GO CAPITAL Amorçage, un fonds français interrégional de transfert de technologies qui promeut la création d'entreprises de haute technologie. Cet investissement soutient le milieu des entreprises dans l'ouest de la France.

La plateforme de la BEI pour l'innovation soutient également l'économie numérique en Europe – En 2013, la BEI a poursuivi ses investissements dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) reposant sur l'Internet, qui stimulent l'innovation technologique. Un volume de prêt de 3 milliards d'EUR a été signé en faveur du secteur des télécommunications. La BEI a consacré 36 millions d'EUR au financement d'un réseau à haut débit ultrarapide en Haute-Savoie, dans les Alpes françaises. Ce projet soutient l'objectif de la France visant à connecter 70 % de la population à l'Internet à haut débit ultrarapide d'ici à 2020.





Des solutions financières pour des jeunes pousses innovantes

En 2013, le Groupe BEI s'est appuyé sur son activité contrecyclique pour encourager les jeunes pousses innovantes, qui sont des catalyseurs pour la croissance et l'emploi. Le FEI, en tant que filiale du Groupe spécialisée dans la couverture des risques liés aux PME pour faciliter l'accès de cette catégorie d'entreprises aux financements, a déployé un certain nombre d'initiatives visant à soutenir les petites entreprises innovantes à tous les stades de leur développement.

Une grande partie des travaux menés dans les universités et les centres de recherche peut déboucher sur des projets d'activité concrets, avec à la clé la création de petites entreprises. La recherche, toutefois, est souvent considérée comme présentant des risques trop élevés pour être transférée hors des laboratoires et être financée par des investisseurs traditionnels. Le transfert de technologies permet de transformer les résultats de la RDI en produits et services commercialisables, y compris la création de jeunes pousses ou d'entreprises issues de travaux universitaires.

En 2013, le FEI a investi 111 millions d'EUR, via neuf transactions, pour promouvoir le transfert de technologies, avec à la clé une forte croissance observée sur le marché.

Le FEI mobilise également du capital-risque et du capital de croissance pour soutenir l'innovation et l'esprit d'entreprise. En 2013, les signatures ont atteint un niveau record pour la troisième année consécutive, avec un total de 1,5 milliard d'EUR engagés dans 68 fonds de capital d'amorçage, de capital-risque et de capital de croissance (contre 1,3 milliard d'EUR en 2012 et 1,2 milliard d'EUR en 2011). En plus de se concentrer sur des secteurs spécifiques, la FEI adapte également ses activités de capital-risque aux besoins du pays où il intervient. C'est en 2013 qu'il a investi, pour la première fois, dans les fonds Dutch Venture Initiative et Baltic Innovation Fund.

Le Mécanisme en faveur des PME innovantes et à forte croissance (MIC), qui relève du Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (CIP), géré par le FEI, a également fourni du capital-risque à des PME innovantes en phase de démarrage ou de croissance en 2013. À ce jour, le CIP a soutenu plus de 275 000 PME dans 17 pays.

Le FEI a également accumulé un savoir-faire considérable dans le domaine des sciences de la vie, des technologies propres et des TIC. Après moins de deux ans d'activité et avec trois ans d'avance sur le calendrier, l'European Angels Fund – Allemagne a déjà engagé pratiquement toute sa dotation de 70 millions d'EUR, et ce montant sera augmenté en 2014. Depuis décembre 2013, l'European Angels Fund est également opérationnel dans deux autres pays (en Espagne et en Autriche).



Partager les risques, la clé d'une innovation réussie

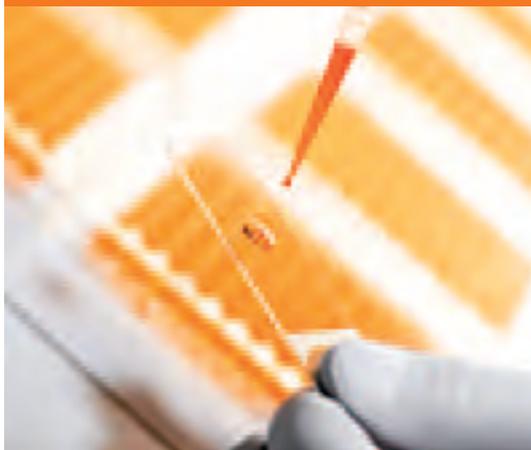
L'un des rôles les plus convaincants que la BEI a joué ces dix dernières années est celui de catalyseur pour les financements à l'appui de l'innovation. En travaillant aux côtés des promoteurs de projets, des banques et des autres partenaires financiers, la BEI peut prendre en charge une partie du risque inhérent aux initiatives innovantes. Les bénéficiaires finals sont les entreprises européennes innovantes, qu'il s'agisse de grandes entreprises, d'entreprises de taille intermédiaire ou de PME.

Le Mécanisme de financement avec partage des risques (MFPR), une initiative de coopération entre la BEI et la Commission européenne, a été lancé en 2007 pour encourager l'investissement dans les projets de RDI à long terme et à risque élevé. Le mécanisme est parvenu à la fin de sa première période de disponibilité en 2013, après avoir financé quelque 114 projets de RDI à hauteur de 11,3 milliards d'EUR. On estime que le MFPR a permis de mobiliser quelque 37,2 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires du secteur privé dans l'innovation européenne. Son successeur est actuellement mis au point et couvrira la période 2014-2020 ; il devrait être doté d'un budget total de quelque 2,5 milliards d'EUR.

En 2013, la BEI a créé l'Initiative de financement de la croissance (IFC) pour offrir aux ETI européennes innovantes un éventail de solutions de financement sur mesure, allant de prêts directs à des instruments d'apport de quasi-fonds propres ou des financements mezzanine. La BEI va accorder des prêts de 7,5 à 25 millions d'EUR pour financer 50 % au maximum des investissements d'entreprises favorisant la RDI en Europe. L'IFC a bénéficié d'une première enveloppe de 150 millions d'EUR provenant du MFPR.



En 2013, la BEI a accordé un prêt de 150 millions d'EUR à H. Lundbeck au Danemark pour financer la mise au point de médicaments innovants pour le traitement de maladies du système nerveux central. L'investissement au titre du MFPR aidera à créer et à préserver des gisements d'emplois dans le secteur de la RDI et renforcera la compétitivité de cette entreprise européenne de taille intermédiaire.



La société belge EVS Broadcast Equipment SA a reçu un prêt de 12 millions d'EUR à l'appui de son ambitieux programme de RDI destiné à stimuler la compétitivité au sein de la société et à offrir un emploi à des centaines d'ingénieurs déjà diplômés ou qui le seront bientôt.



Financer le risque pour soutenir les PME innovantes

Le MFPR permet en outre de promouvoir l'innovation sur le marché des PME. L'Instrument de partage des risques (IPR) a encore pris de l'envergure en 2013 en tant qu'outil efficace pour soutenir le financement des PME et des petites ETI innovantes.

Géré par le FEI et financé dans le cadre du MFPR, l'IPR fournit des garanties et des contre-garanties aux banques et aux sociétés de crédit-bail pour les encourager à accorder davantage de prêts et de crédits-bails à des conditions avantageuses aux entreprises innovantes. En couvrant jusqu'à 50 % de toute perte enregistrée sur chaque nouveau prêt accordé à une PME axée sur l'innovation, le FEI incite les intermédiaires financiers à prendre davantage de risques pour renforcer l'activité de RDI.

Depuis le lancement de l'IPR en 2012, un total de 1,2 milliard d'EUR de garanties (856 millions d'EUR pour la seule année 2013) ont été accordées dans 14 pays de l'UE et pays préadhésion, via 25 opérations financières.

Le champ d'intervention de l'IPR a été étendu à cinq pays supplémentaires en 2013, à savoir l'Allemagne, la Pologne, le Portugal, la Suède et la Turquie.

Parmi les faits marquants de 2013, on citera la toute première garantie au titre de l'IPR accordée au Portugal pour soutenir les entreprises innovantes. Signé entre le FEI et Banco Português de Investimento (BPI) pour un montant de 160 millions

d'EUR, cet accord témoigne de l'engagement du Groupe BEI en faveur du développement économique du pays.

Trotter Holding International, une PME néerlandaise innovante, fabrique des panneaux publicitaires en série pour le marché de la publicité extérieure mobile. Un prêt d'ABN AMRO pour le financement de fonds de roulement, assorti d'une garantie à hauteur de 50 % du FEI au titre de l'IPR, a permis à Trotter de commencer à développer son activité et à pénétrer de nouveaux marchés.



Zeta Biopharma est une entreprise autrichienne de 237 salariés, qui construit des installations de R-D pour de grandes entreprises pharmaceutiques. Unicredit Bank Austria lui a accordé un prêt de 2,5 millions d'EUR, assorti d'une garantie au titre de l'IPR, afin de couvrir ses besoins de fonds de roulement élevés pendant les longues périodes de conception et de fabrication des installations.



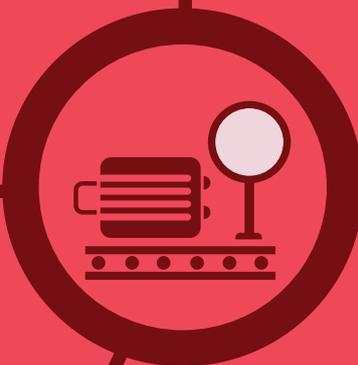
Des infrastructures stratégiques pour une croissance inclusive



Infrastructures portuaires modernes



Énergies propres et efficaces



Aéroports sûrs



Corridors de transport ferroviaire

Approvisionnement énergétique compétitif



Réseaux électriques performants



Infrastructures de développement régional

Améliorer les perspectives économiques et rapprocher les régions



Infrastructures urbaines durables



Transport routier sécurisé



Construire des infrastructures stratégiques

Une réponse adaptée aux besoins économiques, sociétaux et environnementaux actuels suppose de pouvoir s'appuyer sur des réseaux énergétiques efficaces, des liaisons de transport évoluées, des technologies de l'information dernier cri et des infrastructures urbaines extrêmement performantes. Sur la période 2014-2020, l'UE triplera ses financements à l'appui des seules infrastructures de transport, en les portant à 26 milliards d'EUR. Forte de sa longue expérience du secteur des infrastructures, la BEI est idéalement placée pour optimiser ces financements.

Pendant la crise financière, les restrictions budgétaires nationales ont relégué au second plan certains projets d'infrastructure, indépendamment de leur importance stratégique. Tout en jouant son rôle de bailleur de fonds en faveur de projets de grande envergure, la BEI a réactivé le flux d'investissements à destination de ce secteur essentiel, grâce à l'initiative « Obligations de projet » en 2013.

Les interventions de la Banque dans le secteur européen des infrastructures sont fondamentales pour sa contribution à la cohésion sociale dans les

28 États membres de l'Union. À l'extérieur de l'UE, ses investissements dans les infrastructures aident à moderniser l'économie et à créer des possibilités de développement.

La BEI propose bien plus que des financements pour soutenir les projets d'infrastructure. Les services d'assistance technique et de conseil constituent un volet important de l'offre de la BEI et contribuent au développement durable des infrastructures. Au sein de l'Union, l'initiative JASPERS aide à maximiser l'impact des Fonds structurels européens dans les régions qui en ont le plus besoin.

Faits et chiffres marquants de 2013 pour les infrastructures stratégiques :

- 6,4 Mrd EUR pour les liaisons de transport stratégiques en Europe
- 5,2 Mrd EUR pour les projets énergétiques stratégiques en Europe
- 4,2 Mrd EUR pour la rénovation et la revitalisation du tissu urbain en Europe
- Entrée en vigueur des critères révisés de prêt pour le secteur de l'énergie
- Mise en place d'une politique stricte en matière de combustibles fossiles
- Signature des deux premières obligations de projet de la BEI

15,9 Mrd EUR
à l'appui des **infrastructures stratégiques** en Europe

Des transports en plein mouvement

En octobre 2013, l'UE a lancé une politique révisée en matière d'infrastructures de transport afin d'aider l'économie européenne à croître et prospérer grâce à des connexions efficaces.

Propres et sûrs – Les financements de la BEI à l'appui des transports visent à générer des avantages tangibles pour les entreprises, les citoyens et également le climat.

En 2013, l'équipe JASPERS (Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes) a prodigué des conseils à 14 États membres de l'Union et trois pays de l'élargissement afin d'améliorer, lors de la préparation des projets, l'absorption des ressources au titre du Fonds de cohésion et des Fonds structurels de l'UE. Son rôle en matière de renforcement des capacités s'est étendu, en mars 2013, avec l'inauguration officielle d'une plateforme de réseautage à Bruxelles. Cette plateforme vient en complément des services de conseil de JASPERS à l'appui des projets car elle permet de s'attaquer aux problèmes transversaux liés à la préparation des projets, d'intensifier le partage des connaissances et de diffuser les meilleures pratiques et expériences parmi les parties prenantes de JASPERS.

Depuis sa création en 2006, 310 grands projets soutenus par JASPERS ont été approuvés pour des investissements représentant près de 56,4 milliards d'EUR, dont 17,4 milliards d'EUR en 2013.



En 2013, la BEI a apporté les financements suivants en Europe :

5,3 Mrd EUR pour des infrastructures routières sécurisées

3,6 Mrd EUR en faveur du rail

2,9 Mrd EUR pour les transports urbains

212 Mio EUR pour les infrastructures maritimes

511 Mio EUR pour les transports aériens



En 2013, la Banque a signé son troisième prêt depuis 1996 en faveur de Lietuvos Geležinkeliai (LG), l'entreprise publique lituanienne des chemins de fer. Tout en soutenant la construction des réseaux transeuropéens, les investissements de la BEI ont permis d'en renforcer la sécurité et l'efficacité et de contribuer à la réduction des émissions.



Dynamiser une économie durable

La BEI est un des acteurs majeurs du financement de l'énergie en Europe et a un rôle de premier plan à jouer dans la promotion d'une énergie sûre, compétitive et durable à travers le monde.

En 2013, la Banque a signé des prêts totalisant 5,2 milliards d'EUR pour des projets destinés à promouvoir un approvisionnement énergétique concurrentiel et sûr en Europe.

et cette nouvelle norme garantira que les prêts se limitent aux projets qui contribuent de manière positive à la croissance économique de l'UE et sont cohérents avec sa politique climatique.

La BEI a décidé de prêter 140 millions d'EUR à Elektrociepłownia Stalowa Wola en Pologne pour soutenir la construction d'une turbine à gaz moderne à cycle combiné qui renforcera l'approvisionnement interne du pays en énergie et accroîtra la concurrence sur le marché polonais de l'électricité.



L'événement majeur pour la Banque en 2013 dans le secteur de l'énergie a été l'introduction de ses critères de prêt révisés après une vaste consultation publique. La BEI concentrera ses financements sur des projets relevant de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des réseaux d'énergie, ainsi que sur des activités connexes de recherche et d'innovation. Parmi les nouveaux critères de prêt figurent des conditions simplifiées permettant de financer des projets d'efficacité énergétique pour améliorer le cofinancement de programmes nationaux dans ce domaine.

La Banque a introduit une nouvelle norme de performance en matière d'émissions, qui s'appliquera à tous les projets ayant trait à la production d'énergie à partir de combustibles fossiles, afin d'exclure les investissements dont l'empreinte carbone dépasse un certain seuil, conformément aux limites fixées par l'UE et les pays concernés. Le gaz devrait demeurer un combustible de transition vers un système énergétique à faible intensité de carbone



En mai, la BEI a signé son premier prêt avec la République du Népal, d'un montant de 55 millions d'EUR, pour financer la construction et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Tanahu qui constituera une source d'électricité propre et fiable dans un pays souffrant de graves pénuries d'électricité.

Collaborer au succès des obligations de projet

L'initiative « Obligations de projet Europe 2020 » est un programme conjoint de la Commission européenne et de la BEI qui a été lancé l'année dernière. Son objectif est de stimuler le financement, sur les marchés des capitaux, d'infrastructures dans les domaines des transports, de l'énergie ainsi que des technologies de l'information et de la communication.



La Commission européenne estime que, pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020, les besoins d'investissement dans ces secteurs, à l'échelle de l'Union, pourraient atteindre jusqu'à 2 000 milliards d'EUR. L'initiative « Obligations de projet » vise à aider les promoteurs de projets d'infrastructure admissibles, généralement des partenariats public-privé (PPP), à mobiliser des financements privés supplémentaires auprès d'investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurance et les fonds de pension.

Une phase pilote a été mise en oeuvre en 2013 pour tester le concept d'obligation de projet. Le montage financier des projets concernés devra être bouclé d'ici à la fin de 2016.

La phase de test est financée par 230 millions d'EUR provenant de fonds non utilisés du budget de l'UE, dégagés sur des lignes budgétaires de programmes existants. Ce montant devrait permettre à la BEI de contribuer au financement de projets d'infrastructure d'une valeur cumulée de plus de 4 milliards d'EUR dans les trois secteurs visés. Les deux premiers projets soutenus, en Espagne et au Royaume-Uni, au titre de l'initiative « Obligations de projet » ont démontré non seulement la capacité du marché, mais également les avantages découlant de la participation de la BEI en matière de tarification et de réalisation de grands projets d'investissement.



Villes intelligentes – notre habitat naturel

Quelque 53 % de la population mondiale habitent en zone urbaine, une statistique qui grimpe à 75 % au sein de l'UE. D'ici 2030, ce pourcentage de citadins pourrait atteindre près de 90 % dans de nombreux pays du monde. Devenues notre nouvel habitat naturel, les villes doivent se montrer plus intelligentes pour absorber cet afflux de population.

L'initiative JESSICA (Soutien européen conjoint à l'investissement durable dans les zones urbaines) rassemble le savoir-faire et la capacité de financement de la Commission européenne, de la BEI et de la Banque de développement du Conseil de l'Europe. En mettant en place des fonds de développement urbain, JESSICA aide les pouvoirs publics à utiliser les Fonds structurels de l'UE pour faire en sorte qu'ils génèrent des recettes. À la fin de 2013, l'équipe JESSICA avait signé 18 accords relatifs à des fonds de participation pour un montant total de 1,76 milliard d'EUR. En outre, 42 fonds de développement urbain représentant 1,56 milliard d'EUR avaient été soutenus et 82 études d'évaluation commandées.



En 2013, la BEI a consacré 4,2 milliards d'EUR à des projets d'urbanisme, de revitalisation du tissu urbain et de soins de santé. Sur l'ensemble de l'année dernière, la Banque a contribué à financer la construction ou la modernisation de :

7 lignes de métro, 2 liaisons de métro léger,
2 réseaux ferroviaires urbains, 4 réseaux routiers urbains.
5 lignes de tramway,



Au Royaume-Uni, le North West Evergreen Fund a été créé dans le cadre de JESSICA. Ce fonds de développement urbain vise la dépollution de friches industrielles, la création de nouvelles surfaces utiles et la rénovation d'espaces inutilisables afin de créer des emplois.



En juin, la BEI a soutenu la construction de logements abordables dans des localités d'Afrique subsaharienne, en prêtant 15 millions d'EUR à Shelter Afrique, une institution spécialisée dans le financement du développement. Cette dernière rétrocèdera des prêts appuyés par la BEI à des promoteurs locaux engagés dans la construction de lotissements de logements d'un coût abordable, répondant à des critères d'admissibilité et également dotés de connexions à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité et au réseau routier.



Biodiversité

Boisement

Gestion durable de l'eau

Climat et environnement

Investir dans un avenir durable

A Infrastructures vertes

Énergies renouvelables

Habitations économes en énergie



Agir durablement pour préserver notre climat

La science confirme sans équivoque les changements climatiques : les catastrophes naturelles plus fréquentes, les températures en hausse et la montée du niveau des mers n'en sont que quelques indicateurs. Tous ces facteurs menacent lourdement le développement économique, l'approvisionnement en eau et en nourriture étant le plus touché. La BEI figure parmi les chefs de file mondiaux du financement de l'action pour le climat puisqu'elle soutient une croissance à faible intensité de carbone et capable de résister aux aléas climatiques à l'échelle planétaire et qu'elle catalyse des moyens financiers à l'appui d'investissements en faveur du climat.

L'année 2013 a été marquée par d'importantes avancées dans l'action de la BEI pour le climat. Les projets de lutte contre les changements climatiques ont représenté 27 % du portefeuille global de prêts de la Banque, celle-ci étant convaincue qu'en abordant l'action pour le climat sous l'angle économique et social, elle peut favoriser la croissance durable et l'emploi à long terme.

La BEI a publié une Déclaration sur l'action en faveur du climat, qui définit ses objectifs et ses stratégies en la matière. De surcroît, dans la nouvelle version de son Manuel environnemental et social, elle a réitéré son engagement à prendre en considération les dimensions environnementales et sociales dans tous les projets qu'elle finance en faveur de la population, de la planète et du profit.

Faits et chiffres marquants de 2013 pour l'action en faveur du climat :

- 27 % du portefeuille global de prêts de la BEI consacrés à des projets de lutte contre les changements climatiques
- 214 millions d'EUR pour des instruments innovants de financement de l'action en faveur du climat par le biais de sept Fonds spécialisés
- Émission record d'obligations climatiquement responsables : 1,4 Mrd EUR à fin 2013
- Publication de la Déclaration de la BEI sur l'action en faveur du climat
- Révision du Manuel environnemental et social de la BEI

19 Mdr EUR
à l'appui de l'action pour
le climat à l'échelle mondiale

Intégrer systématiquement l'enjeu du climat

Les dimensions environnementales et sociales sont prises en compte lors de l'instruction de tous les projets soumis à la BEI en vue d'un financement. La Banque applique dix normes environnementales et sociales pour aider à évaluer les incidences des projets et à en atténuer les risques. Ces normes permettent à ses clients d'améliorer leurs performances grâce à la mise en œuvre de saines pratiques environnementales et sociales, ainsi que de principes de transparence et de responsabilisation.

La BEI est la seule institution financière internationale à appliquer ces critères environnementaux et sociaux. Dans certains cas, les normes de la Banque dépassent les exigences énoncées dans les directives pertinentes de l'UE, notamment celles relatives à la biodiversité. La révision du Manuel environnemental et social de la BEI a également permis de clarifier davantage sa position à l'égard des droits humains et des normes du travail.

Dans le cadre de son programme « empreinte carbone », la Banque estime et rend compte des émissions de gaz à effet de serre provenant de projets susceptibles d'en générer beaucoup, c'est-à-dire au-delà d'un ou des deux seuils suivants :

- émissions absolues (émissions réelles du projet) > 100 000t éq. CO₂/an pour une année normale d'exploitation du projet ;

et (ou)

- émissions relatives (augmentation ou diminution estimée des émissions par rapport à l'alternative attendue) > 20 000t éq. CO₂/an.

La protection de la nature et de la vie sauvage revêt une importance capitale pour le climat. En 2013, la BEI a signé un accord de financement de 72,24 millions d'USD en faveur du parc éolien de Tafila en Jordanie, qui se situera le long de la route des vols migratoires d'Afrique de l'Est. Les experts environnementaux de la Banque collaborent avec le promoteur pour assurer un programme de suivi permettant d'adapter le fonctionnement du parc éolien en vue de protéger les oiseaux migrateurs.

La stratégie de la BEI en matière d'empreinte carbone repose avant tout sur les émissions absolues de chaque projet. Lorsqu'elle évalue et rend compte des hausses ou des diminutions d'émissions, qui permettent des comparaisons importantes par rapport à d'autres technologies ou projets, la Banque s'appuie sur l'élément fondamental que sont les émissions absolues qui, in fine, influencent notre climat. Les résultats du programme « empreinte carbone » 2013 de la BEI seront publiés dans son rapport 2013 sur la durabilité (*Sustainability Report*).

La BEI soutient des projets liés au climat qui engendrent des retombées sociales positives renforçant encore davantage leur impact. Un projet relatif à l'eau et à l'assainissement au Nicaragua a bénéficié d'un prêt de 60 millions d'EUR de la Banque, ce qui contribuera à réduire la pollution et à améliorer la qualité de l'eau fournie à la population.





Atténuer les futures dégradations

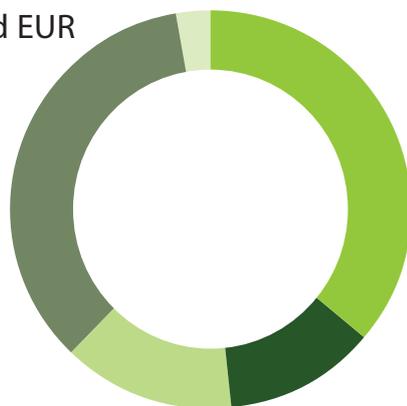
La lutte contre les changements climatiques passe nécessairement par la réduction des émissions. Sans mesures d'atténuation, la hausse des températures mondiales devrait atteindre jusqu'à 6,4°C au cours de ce siècle. La réussite des projets d'atténuation des changements climatiques suppose à la fois des mesures incitatives – souvent politiques ou financières – et de l'innovation.

La BEI répond à toutes ces exigences. En sa qualité de banque de l'UE, elle respecte la politique européenne qui privilégie les projets contribuant à l'atténuation des changements climatiques par rapport à d'autres solutions moins durables. En catalysant des ressources financières durables, elle encourage les flux de capitaux à l'appui de projets d'atténuation. Figurant parmi les chefs de file du financement de l'innovation, la Banque favorise l'essor de technologies de pointe pour avancer sur la voie de l'atténuation des changements climatiques.

En 2013, elle a consacré 17,8 milliards d'EUR à des projets d'atténuation des changements climatiques.

Atténuation des changements climatiques

17,8 Mrd EUR



- Énergies renouvelables 6,4
- Efficacité énergétique 2,2
- RDI 2,5
- Transports durables 6,2
- Autres 0,5



En octobre, la ville de Metz (France) a inauguré le Mettis, à savoir un réseau de voies réservées aux bus et un parc d'autobus très économiques. Ce projet a bénéficié d'un prêt de la BEI de 80 millions d'EUR. Grâce aux nouveaux autobus, les émissions de CO₂ diminueront en moyenne de 1,53 tonne par jour ouvrable normal et de 374 tonnes par an.



La BEI a financé le parc éolien marin de Butendiek à hauteur de 450 millions d'EUR. Englobant 80 éoliennes, cet ambitieux projet de 1,4 milliard d'EUR aura une capacité totale de production de 288 MW. Il a donné l'occasion à la Banque de soutenir une technologie émergente dans le domaine des énergies renouvelables et de contribuer à la réalisation des objectifs européens et allemands en la matière.

S'adapter et conserver sa résistance

Les changements climatiques devraient avoir des incidences majeures qui toucheront un large éventail de secteurs économiques. Bien qu'il soit possible d'en alléger certaines conséquences par des mesures d'atténuation, les changements climatiques sont devenus en partie inévitables. L'adaptation à leurs effets est donc un élément essentiel de l'action en faveur du climat.

La stratégie d'adaptation lancée par l'UE en avril 2013 se caractérise surtout par une volonté de coordination des efforts déployés et de partage des informations entre les États membres. Ayant adopté une perspective mondiale des enjeux climatiques, la BEI défend ardemment cette méthode. En 2013, les prêts qu'elle a accordés pour l'adaptation aux changements climatiques se sont inscrits dans sa stratégie à long terme, en ciblant des projets de grande envergure dont les retombées positives devraient perdurer au-delà du financement de la Banque.

La BEI a consacré, en 2013, 1,2 milliard d'EUR à des projets d'adaptation aux effets des changements climatiques.

La banque de l'UE a accordé un second prêt de 450 millions d'EUR en faveur d'un des plus grands projets environnementaux réalisés en Allemagne, à savoir l'assainissement de la rivière Emscher en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Ce prêt sert à cofinancer le programme d'investissement 2014-2016 de l'EmscherGenossenschaft afin d'aider à remédier à la dégradation de l'habitat naturel résultant de nombreuses années d'exploitation industrielle lourde. Le projet influence également positivement l'emploi puisqu'il permet de maintenir 3 700 postes dans la région.



En décembre, par le biais d'un second prêt de 150 millions d'EUR, la BEI a réaffirmé son soutien aux activités de régénération forestière, de boisement et de maîtrise de l'érosion réalisées en Turquie. En plus de sa valeur environnementale, le projet de reboisement a donné de l'emploi à 6 500 personnes dans des villages ruraux. La régénération des forêts permet également de répondre aux besoins en énergie dans les régions où le bois de chauffage provenant des forêts d'État est la principale source d'énergie.



Des financements innovants pour le climat

Outre les produits financiers plus traditionnels, la BEI propose un certain nombre d'instruments innovants en matière de financement de l'action pour le climat, en association avec la fourniture de conseils techniques et financiers.

En 2013, la Banque a soutenu sept fonds de dette et de participation spécialisés dans les changements climatiques pour un volume d'investissement total de 214 millions d'EUR. De surcroît, elle a continué à gérer d'autres fonds et initiatives hautement stratégiques, notamment le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF, *Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund*) qui connaît un grand succès et qui fournit du capital-risque dans le monde entier par le biais d'investissements privés à l'appui de projets ayant trait à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans les pays en développement et les économies en transition. Le GEEREF entamera une nouvelle phase de son évolution en 2014 avec la première injection de capitaux privés.

L'année 2013 a marqué le début de l'activité de prêt de la BEI dans le secteur de l'agriculture durable. Cette tendance s'est reflétée dans ses opérations de financement à l'appui de l'action pour le climat, dont des bénéficiaires clés ont été des fonds d'investissement spécialisés dans la foresterie et la biodiversité.

Les **partenariats** sont également particulièrement importants pour stimuler l'innovation dans le financement de l'action en faveur du climat. La Banque collabore avec la Commission européenne dans le contexte de plusieurs mécanismes à l'appui du climat. Elle établit également des partenariats avec des institutions financières homologues, telles que le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), afin d'accentuer sa contribution à l'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4All).



La BEI a effectué son tout premier investissement, d'un montant de 15 millions d'EUR, en faveur du programme REDD+ (Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts), un mécanisme de marché soutenu par les Nations unies et conçu pour protéger les forêts et appuyer leur rôle dans les stratégies définies pour lutter contre les changements climatiques grâce à l'évaluation de leur conservation en termes monétaires. Le Fonds Althelia investira dans une vingtaine de projets dans le monde entier et ciblera tout particulièrement l'Afrique et l'Amérique latine.

La Banque a également signé une petite participation, qui se révèle néanmoins importante, dans le Fonds pour la biodiversité EcoEnterprises II. Elle a engagé 6 millions d'USD en faveur de ce Fonds qui propose des financements mezzanine et des capitaux propres à l'appui d'entreprises engendrant des effets bénéfiques pour la biodiversité par une utilisation durable des ressources naturelles. Ce Fonds concentrera ses activités sur l'Amérique latine, région qui figure parmi les plus riches du monde en matière de biodiversité.

Stimuler la croissance à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE

La BEI intervient dans quelque 160 pays à travers le monde.

Pendant la crise, la Banque s'est plus particulièrement attachée à apporter un soutien spécifique aux pays et régions de l'UE à 28 souffrant d'un manque d'accès aux marchés des capitaux, en augmentant la capacité de prêt, une conséquence directe du mandat élargi accordé par ses gouverneurs représentant les États membres. Les prêts à l'extérieur de l'Union sont le fondement de l'action de la BEI qui, par le biais d'investissements à long terme, appuie les priorités de la politique extérieure de l'UE. La Banque concentre son action sur le développement du secteur privé local, les infrastructures socioéconomiques et l'atténuation des changements climatiques, et soutient les investissements étrangers directs.

Union européenne
64 Mrd EUR prêtés au total
Croissance et emploi : doter la jeunesse européenne de compétences pour l'avenir

Pays de l'AELE et de l'élargissement
3,1 Mrd EUR prêtés au total
Un investissement majeur de la BEI se concrétise avec l'inauguration du tunnel sous le Bosphore





Voisins orientaux, Asie centrale et Russie

1,8 Mrd EUR prêtés au total

Conférence relative au Partenariat oriental, organisée conjointement par la BEI pour examiner les liens politiques et économiques avec l'UE

Amérique latine et Asie

1,2 Mrd EUR prêtés au total

Accord signé avec le Népal en 2012 approuvant l'activité future de la BEI ; premier prêt en faveur du Népal signé en 2013 pour soutenir les énergies durables

Pays de la FEMIP

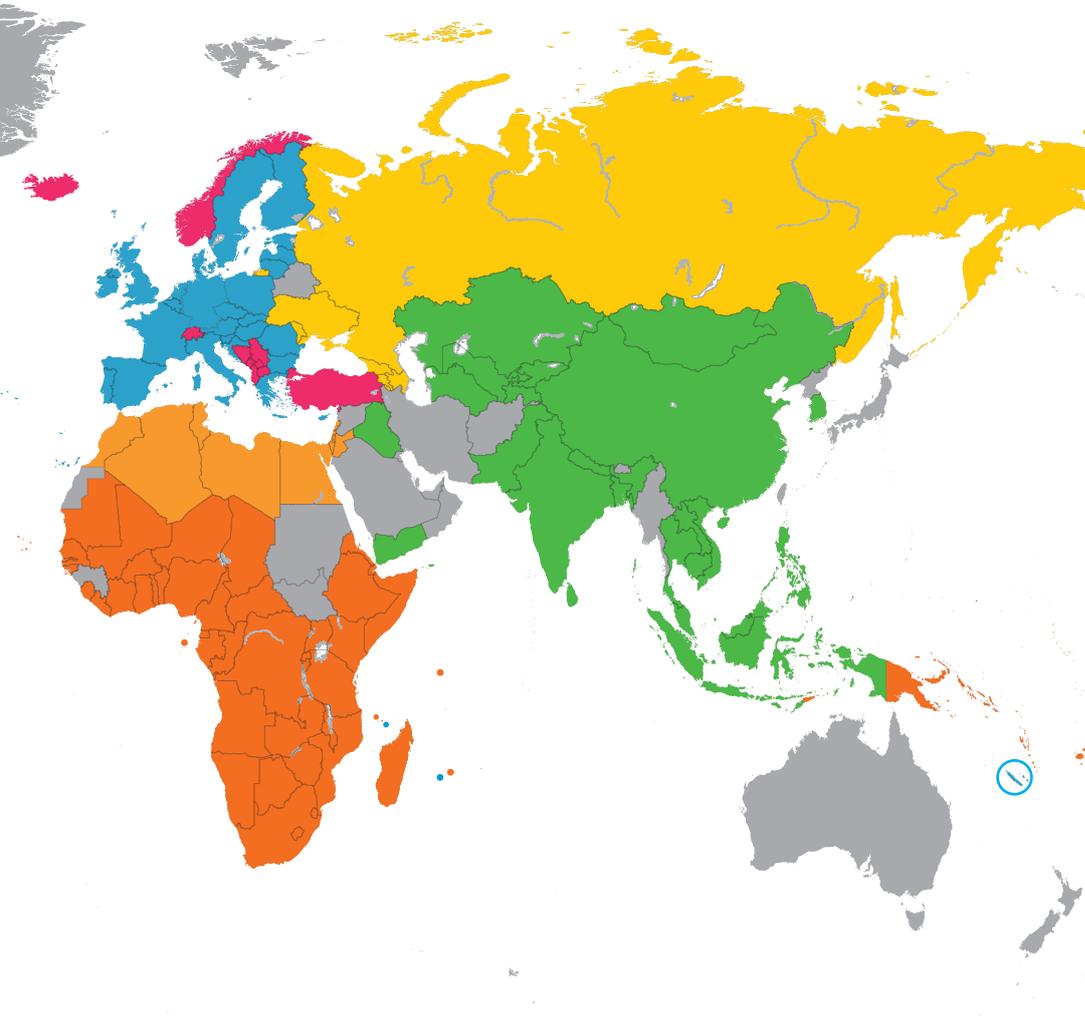
583 Mio EUR prêtés au total

Soutien continu à l'appui du développement du secteur privé local dans le bassin méditerranéen pendant la crise politique

Pays ACP, PTOM et République d'Afrique du Sud

988 Mio EUR prêtés au total

50^e anniversaire des opérations de la BEI dans les pays ACP



Étayer les opérations par une solidité financière

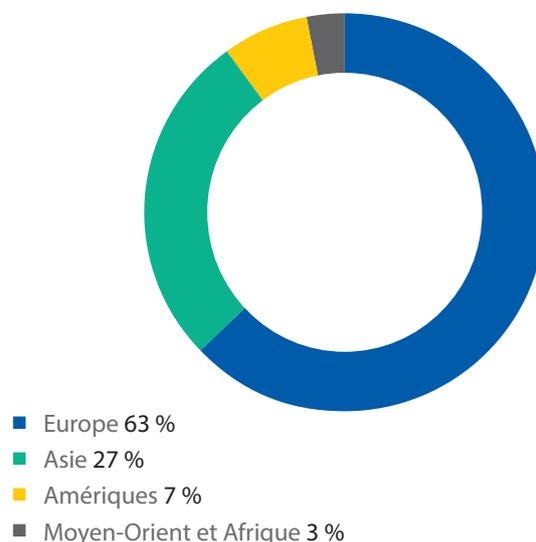
La BEI est le plus grand emprunteur et prêteur multilatéral au monde. En 2013, elle a levé 72 milliards d'EUR sur les marchés internationaux des capitaux. Elle se sert de sa solidité financière pour emprunter à des taux intéressants et rétrocéder ces avantages à des projets économiquement viables qui contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UE.

Les actionnaires de la BEI sont les 28 États membres de l'Union européenne. La participation de chacun au capital de la Banque est fonction de son poids économique au moment de son adhésion à l'UE. Par conséquent, la BEI rend compte en dernier ressort aux gouvernements des États membres.

La Banque est néanmoins autonome financièrement et emprunte sur les marchés internationaux des capitaux pour financer ses opérations. La solidité financière de la BEI repose sur la qualité de ses actifs, le soutien sans faille de ses actionnaires, sa bonne gouvernance, sa gestion des risques prudente, sa rentabilité durable et sa forte position de liquidité.

À la fin de 2013, son ratio d'adéquation des fonds propres (AFP) s'est amélioré à 28,7 %, alors qu'il était de 23,1 % en début d'année, essentiellement sous l'effet du versement de capital par les actionnaires. Ce versement est intervenu à la suite de la décision historique prise par les actionnaires de

Ventilation des émissions obligataires de la BEI par zone géographique





La plus grande émission obligataire verte au monde

En juillet, la BEI a émis pour 650 millions d'EUR d'obligations climatiquement responsables, soit sa plus grande émission de ce type jusqu'ici. Portée par la suite à 1,15 milliard d'EUR en fin d'année, elle est devenue la plus grande émission obligataire d'un emprunteur supranational sur le marché des obligations vertes. Elle a suscité une forte demande auprès de divers investisseurs attirés par les caractéristiques de durabilité de l'opération et elle a contribué au développement du marché des investissements socialement responsables.

pratiquement doubler le capital versé de la BEI moyennant une augmentation de 10 milliards d'EUR, ce qui permet à la Banque de prêter jusqu'à 60 milliards d'EUR de plus sur une période de trois ans pour participer à la réponse commune de l'UE face à la crise.

La qualité de l'actif est restée très satisfaisante, la proportion de prêts dépréciés dans l'ensemble du portefeuille de prêts étant quasiment nulle (0,2 %) en fin d'exercice. L'excédent net annuel s'est établi à 2,5 milliards d'EUR, dans la continuité de l'année précédente.

Ces solides atouts financiers s'additionnent pour permettre à la BEI de continuer à bénéficier d'une excellente cote de crédit et de pouvoir lever des fonds à des conditions très avantageuses. En tant qu'institution ne visant pas à maximiser ses gains, la Banque rétrocède ces avantages à ses clients bénéficiaires de prêts.

L'année 2013 a été marquée par une forte activité d'emprunt. Le programme de collecte de res-

sources de 70 milliards d'EUR s'est clôturé fin octobre. La BEI s'est cependant montrée active sur le marché jusqu'à la fin de l'année en réalisant l'un de ses plus grands programmes d'emprunt jusqu'ici, avec 72,1 milliards d'EUR.

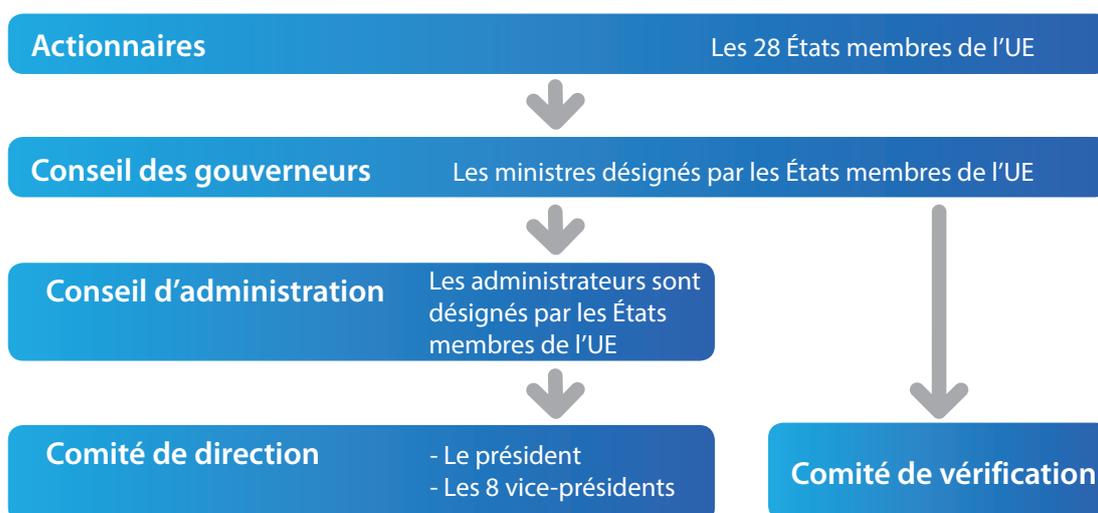
La Banque collecte des ressources à l'échelle mondiale en attirant des investissements venant tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'UE et, à ce titre, elle joue un rôle important dans l'acheminement d'investissements vers l'Union.

L'année 2013 a également été marquante pour les obligations climatiquement responsables, un produit d'investissement socialement responsable et adapté aux besoins des investisseurs. Les fonds collectés par le biais de ces émissions obligataires sont réservés au décaissement de prêts de la BEI pour des projets climatiques dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique qui contribuent à la réalisation de l'objectif, poursuivi par l'UE, d'une croissance à faible intensité de carbone et à l'épreuve des changements climatiques.

Gouvernance de la BEI

La BEI est une banque publique appartenant aux 28 États membres de l'Union européenne. Sa structure de gouvernance lui permet d'honorer son obligation de reddition des comptes, tout en bénéficiant d'une gestion adéquate et d'un fonctionnement efficace pour promouvoir une croissance durable et la création d'emplois dans le cadre de toutes ses opérations.

La structure de gouvernance de la BEI :



La BEI est à la fois un organe de l'UE, responsable devant les États membres, et une banque qui se conforme aux meilleures pratiques publiques et privées en matière de processus décisionnel, de gestion et de contrôle. Elle s'appuie sur trois organes décisionnels : i) le Conseil des gouverneurs au niveau ministériel, ii) le Conseil d'administration composé de membres non résidents désignés par chaque État membre et iii) le Comité de direction qui est l'instance décisionnelle résidente de la BEI, dirigée par le président de la Banque. Le contrôle interne des opérations de la BEI est assuré par le Comité de vérification, qui est indépendant.

Le Conseil des gouverneurs réunit les ministres désignés par chacun des 28 États membres, généralement les ministres des finances. Se réunissant une fois par an, il définit les orientations de la politique de crédit de la Banque et approuve le bilan ainsi que les comptes annuels. Il décide des augmentations de capital et de la participation de la BEI à des opérations de financement à l'extérieur de l'Union. Par ailleurs, il nomme les membres du Conseil d'administration, du Comité de direction et du Comité de vérification.

Le Conseil d'administration est l'organe qui a le dernier mot quant aux prêts, aux programmes



d'emprunt et aux autres questions de financement telles que les émissions de garanties. Il se réunit dix fois par an pour veiller à la bonne administration de la Banque dans le respect des traités de l'UE, des statuts propres de la BEI et des directives générales fixées par le Conseil des gouverneurs.

Il se compose de 29 administrateurs, à raison d'un administrateur désigné, respectivement, par chacun des 28 États membres et un par la Commission européenne. Il compte également 19 administrateurs suppléants. Afin d'élargir l'expertise professionnelle disponible au sein du Conseil d'administration, ce dernier peut coopter six experts (trois titulaires et trois suppléants) qui siègent à titre consultatif, sans droit de vote. Sauf disposition contraire stipulée dans les statuts, les décisions sont prises à une majorité représentant au moins 50 % du capital souscrit par les États membres et au moins un tiers des membres ayant droit de vote. Le Conseil d'administration est présidé par Werner Hoyer, le président de la Banque, sans droit de vote.

Le Comité de direction est l'organe exécutif résident de la Banque. Il assure la gestion des affaires courantes de la BEI et prépare les décisions du Conseil d'administration, dont il assure ensuite l'exécution. Il se réunit une fois par semaine. Le Comité de direction travaille sous l'autorité du président de la Banque et sous le contrôle du Conseil

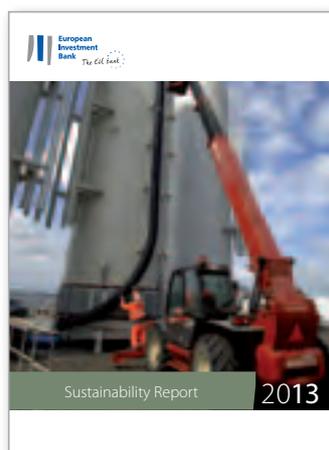
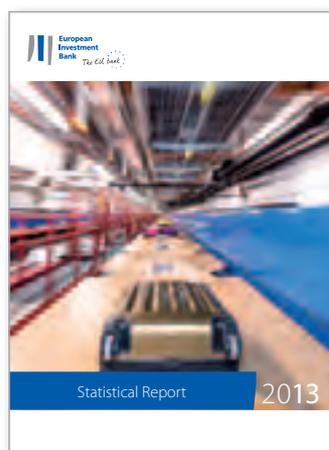
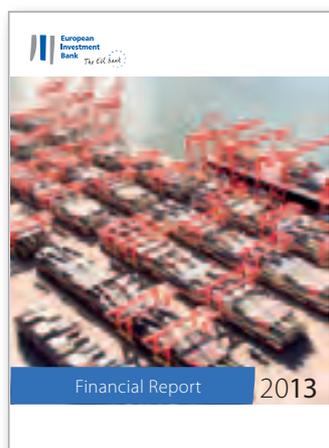
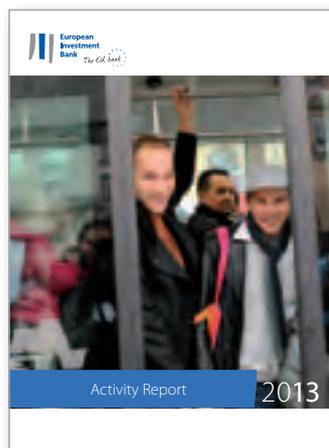
d'administration. Ses huit autres membres sont les vice-présidents de la BEI. Ses membres sont nommés pour un mandat renouvelable de six ans au maximum et ne sont responsables que devant la Banque. Les quatre plus grands actionnaires de la BEI, à savoir la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni, siègent en permanence au Comité de direction.

Le Comité de vérification est un organe indépendant, directement responsable devant le Conseil des gouverneurs. Il est chargé d'auditer les comptes de la Banque et de vérifier que ses activités sont conformes aux meilleures pratiques bancaires. Les déclarations du Comité de vérification sont communiquées au Conseil des gouverneurs conjointement avec le rapport annuel du Conseil d'administration. Le Comité de vérification est composé de six membres nommés pour un mandat non renouvelable de six exercices consécutifs.

Le Fonds européen d'investissement fait partie du Groupe BEI. Les actionnaires du FEI sont la BEI, la Commission européenne et toute une gamme d'institutions bancaires et financières publiques et privées. Le Conseil d'administration du FEI comprend sept membres, parmi lesquels deux vice-présidents de la BEI, Dario Scannapieco (président du Conseil d'administration du FEI) et Pim Van Ballekom.

Les membres du Comité de direction, de gauche à droite : Dario Scannapieco, Philippe de Fontaine Vive, Pim van Ballekom, Werner Hoyer, Jonathan Taylor, Magdalena Álvarez Arza, László Baranyay, Wilhelm Molterer et Mihai Tănăsescu.





La BEI remercie les promoteurs et fournisseurs suivants pour les prises de vues illustrant ce rapport :

© EIB Photolibrary © Mikrofond AD, © ACAD, © FLSmidth, © Gamesa Corporación Tecnológica SA, © CNAO, © Trotter Holding EU, © Unicreditgroup Austria, © Lithuanian Railways, © EC Stalowa Wola, © EIB Photolibrary/Photos Nigel Hall, © Greater Gabbard offshore windfarm, © EIB Photolibrary/photos Richard Willis, © Mettis/photographe Philippe Gisselbrecht, © wpd, © Emschergenossenschaft, © Siemens AG Munich/Berlin.

Présentation : EIB GraphicTeam.



Imprimé par l'Imprimerie centrale sur papier MagnoSatin, avec des encres à base d'huiles végétales. Le papier utilisé, certifié conformément aux règles du Forest Stewardship (FSC), est composé à 100 % de fibres vierges (dont au moins 50 % issues de bois provenant de forêts bien gérées).

Le **Groupe BEI** est constitué de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement.

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

☎ +352 4379-1

☎ +352 437704

www.bei.org – info@bei.org

Fonds européen d'investissement

15, avenue J. F. Kennedy
L-2968 Luxembourg

☎ +352 2485-1

☎ +352 2485-81200

www.eif.org – info@eif.org



www.bei.org